

ASH suisse, Section romande : reflets 2008

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **81 (2009)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Section romande – Reflets 2008

Un bref coup d'œil du côté de la Limatt nous permet de revenir sur l'élection de Monsieur Louis Schelbert à la Présidence de l'Association, lors de l'Assemblée des délégués du 18 juin. Agé de 56 ans, Monsieur Schelbert est directeur de l'union syndicale de Lucerne et conseiller national membre du parti des verts. Il souhaite durant son mandat renforcer la part de marché du logement d'utilité publique et relancer la construction (cf. habitation.ch 4-08). M. Ruedi Aeschbacher a pris congé de l'Association après huit ans de présidence. Citons également la création de la fondation Solinvest, nouvel outil d'aide à l'acquisition et à la construction de logements d'utilité publique. Celle-ci pourra notamment participer au capital de maîtres d'ouvrage d'utilité publique.

En terre romande, l'année 2008 fut d'abord marquée par les échéances statutaires. En effet, le Comité devait être renouvelé pour une nouvelle période de trois ans (2008-2011). Lors de l'Assemblée générale du 7 juin à Yverdon-les-Bains, les quinze membres du Comité sont élus à l'unanimité. Parmi eux, trois nouveaux membres, soit M^{mes} Fabienne Abetel-Béguelin et Bettina Ramseier-Rey, ainsi que M. Philippe Perreaud. Le Président sortant M. Francis-Michel Meyrat est réélu par acclamation pour un nouveau mandat. A l'issue de l'AG, le comité a reconduit les membres du Bureau et nommé M. Christian Müller, vice-président de la section. M^{me} Nathalie Stussi, secrétaire au siège de notre section durant plus de cinq années, a décidé dès octobre 2008 d'orienter sa carrière professionnelle vers un nouveau défi. Pour

la remplacer, notre section a engagé M^{me} Martine Rollin en qualité de secrétaire comptable à partir du 1^{er} janvier 2009. Sa compétence et son esprit d'initiative sont des atouts importants pour notre organisation.

Le secrétariat de la Section assume dès 2008 l'administration et la gestion de la Socomhas. Il participe également à l'élaboration de la revue Habitation. Un effort particulier a été fourni pour équilibrer les comptes et moderniser le système de gestion. Le nombre d'abonnements s'est stabilisé à env. 3000 unités, mettant ainsi fin à une érosion constatée jusqu'en 2004, certainement due à un changement d'orientation de son contenu. Les quatre numéros édités en 2008 ont été appréciés par les lecteurs. En participant à son élaboration et en assurant sa gestion, la section romande a donc réintégré le leadership de la revue à l'interne.

Présence accrue

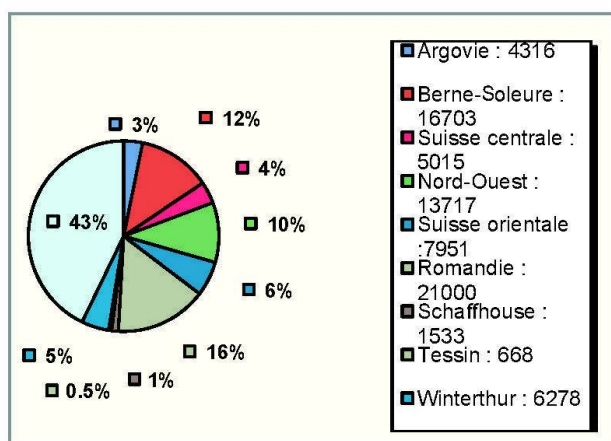
La visibilité de notre association s'est améliorée ces dernières années et ceci grâce notamment à une politique de communication plus active. La revue Habitation est désormais une vitrine incontournable de la section. Elle est adressée non seulement à tous nos membres et aux abonnés externes, mais également d'une manière ciblée à des personnalités politiques, des autorités ou des acteurs œuvrant dans le domaine du logement. Les partenariats conclus avec La Liberté et 24 Heures nous assurent en outre une visibilité accrue dans le grand public. Les sites web de la section romande et de la revue Habitation

contribuent également à améliorer l'accessibilité à nos informations.

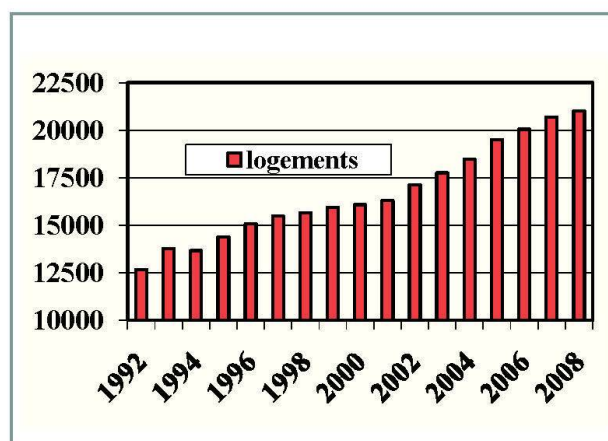
Le service de Consultation a été comme chaque année sollicité à maintes reprises par nos membres et un public externe. De nombreux dossiers ont été traités. Le plus souvent, il s'agit du développement d'une coopérative d'habitation lié à un projet et à son financement. Les échanges transversaux que nous déployons avec le secrétariat central à Zurich génèrent des prestations globales de qualité et ceci malgré des structures de proximité réduites. Ce service est également un vecteur important de la visibilité de notre activité. Il consolide notre réseau relationnel d'une manière prépondérante par des contacts réguliers avec les administrations communales et cantonales romandes. Nous développons, en partenariat avec celles-ci, des projets qui répondent au mieux à la demande du marché. Nos membres se profilent ainsi dans des domaines de logements dédiés, soit par exemple aux personnes âgées ou aux étudiants.

Le réseau relationnel étoffé que nous avons mis en place au niveau du milieu politique romand est constamment alimenté. Ces contacts privilégiés peuvent être activés pour informer le législateur dans une large mesure et défendre notre vision du logement.

L'engagement de certains de nos membres au niveau de la politique locale, de commissions cantonales, d'associations ou de groupements, permet également de défendre le milieu coopératif. L'ASH dispose ainsi



Répartition des logements par section.



Evolution du nombre de logements.

de forces de proposition là où se dessinent les orientations futures de notre société et plus particulièrement celles de la politique du logement.

Activités soutenues

Durant l'année 2008, la section a organisé trois séminaires qui ont connu un franc succès. Nous avons mis un accent particulier sur le séminaire traitant des économies d'énergie et du développement durable. La qualité des orateurs, la participation du conseiller national Roger Nordmann et des représentants de la Ville de Lausanne ont attiré près de 50 participants.

Notre section a également mis sur pied son désormais traditionnel voyage d'étude. Nous avons visité l'écoquartier de Vauban à Freiburg en Brisgau (D). Quarante-cinq romands ont fait le déplacement pour découvrir la capitale écologique de l'Allemagne et son laboratoire du développement durable. (cf. www.ash-romande.ch)

Lors des 5 séances du Comité, huit nouveaux membres actifs ont été accueillis durant l'année 2008. Il s'agit des maîtres d'ouvrage d'utilité publique suivants: SCH B612 à Lausanne, Fondation La Béroche à St-Aubin/NE, SCH Lyon-Délices à Genève, SCH Le Vallon à Lausanne, SI Ronde Planche SA aux Breuleux/JU, Fondation La Valletaine à Cornol/JU, SCH CosyL à Genève, SCH Les Héliotropes à Cernier/NE. Au 31.12.2008, le nombre des membres de la section s'élève à 213, représentant 21 003 logements.

Les conditions des prêts du Fonds de roulement sont restées identiques pour l'année 2008. Sept prêts ont été octroyés aux membres romands pour un montant total de Fr. 14 475 000.-.

Les contributions volontaires des membres de l'ASH au Fonds de solidarité ont atteint en 2008 un nouveau sommet culminant à Fr. 830 315.50. Nous relevons avec satisfaction que le Fonds de solidarité a soutenu le travail

de doctorat d'un étudiant genevois, membre d'une SCH. Son étude traitait des conditions et des opportunités de développement d'Ecoquartiers dans l'agglomération lausannoise. Ce don a permis notamment le tournage d'un film documentaire didactique. D'autre part, deux prêts ont été octroyés par le Fonds de solidarité à des membres romands pour la somme totale de Fr. 540 000.-.

La centrale d'émission pour les MO d'utilité publique reste un instrument de financement très attractif. Lors de l'exercice 2008, 14 membres romands ont obtenu des prêts pour un montant global de 145,3 millions.

Pour terminer, nous tenons à féliciter et à remercier nos membres pour leur dynamisme et leur dévouement à la cause du logement d'utilité publique. Nos remerciements s'adressent également à tous nos partenaires publics et privés pour leur collaboration et leur disponibilité.

Le Bureau de la Section